

Les Sociétés secrètes de l'Ouest Africain

Autor(en): **Nicod, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-309947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Sociétés secrètes de l'Ouest Africain.

Par HENRI NICOD.

Il est certain que les associations secrètes ont joué un grand rôle dans le passé de l'Afrique et qu'elles n'ont pas disparu jusqu'à aujourd'hui.

Ce n'est cependant pas sans appréhension qu'on en parle, car elles sont peu connues et l'on peut se tromper en voulant les décrire, dire leur raison d'être ou expliquer leur fonctionnement.

Les sociétés secrètes ont tenu une grande place dans la vie des tribus de l'ouest africain. Mais on ne peut, en général, saisir que quelques aspects de ces associations, difficiles à pénétrer, parce que, précisément, elles sont et veulent rester secrètes. Elles sont nombreuses, portent des noms différents, ont des organisations et des buts qui peuvent varier. Pourtant, en les comparant entre elles, on découvre certains caractères qui leur sont communs.

Les renseignements que nous possédons, quoique bien incomplets encore, permettront cependant de se faire une idée de l'activité de ces associations sur lesquelles des jugements divers ont été portés.

Elles ont été qualifiées d'associations de bons vivants, de sociétés criminelles, de police secrète, de sociétés idolâtres, de confréries, etc. Ces diverses appellations ne font, en somme, que souligner certains aspects de ces associations. Les cérémonies bruyantes, les libations et les repas copieux ont pu faire croire, en effet, que ces sociétés avaient pour but la bonne chère et l'exploitation du peuple crédule au profit des initiés. Les sanctions sévères, allant jusqu'à la condamnation à mort, prises contre ceux qui désobéissaient aux lois et décisions de ces sociétés, ont pu les faire regarder comme de simples associations criminelles. Leurs attaches avec le chef et les notables de la tribu leur donnaient un cachet de police secrète. Les images taillées que l'on y vénérât, la puissance qui en émanait conféraient à ces associations un caractère sacré, religieux. Et c'est dans ces sociétés qu'il faut peut-être chercher la vraie expression de ce que nous appelons l'idolâtrie.

Relevons d'abord les caractères généraux de ces sociétés, de leur organisation, de leur but et de leurs attributions.

Le secret dans lequel elles s'enferment est la condition première de leur existence, de leur puissance et de leur autorité. « Ce-

lui qui voit la société secrète doit mourir ! »¹ « L'esclave, l'étranger, ou le profane qui s'approchait de la case de la société encourait une punition sévère qui pouvait lui coûter tous ses biens et même la vie. »

Ces sociétés ont un terrain spécial, entouré d'une barrière derrière laquelle se cache une case, siège de l'association. C'est le lieu sacré, qui se trouve dans la forêt en général, ou au bord de l'eau, selon les caractères de la société. La société possède aussi une maison construite dans le village, près des cases du chef ; c'est là que les initiés se réunissent pour discuter leurs affaires. C'est là aussi que le représentant de la société secrète se fait nourrir, que les initiés exécutent des danses au rythme des tambours, que l'on serre les masques et autres attributs de la société.

Le chef ou un homme important de la tribu se trouve souvent à la tête de l'association. C'est ainsi que les affaires de la cité et celles de la société secrète se confondent souvent, comme aussi se confondent les notables du village et les membres de cette dernière.

Des statues et des masques incarnent l'esprit invisible de la société. Des costumes et des masques de danse sont destinés, semble-t-il, à donner un aspect bizarre et effrayant aux cérémonies publiques. Divers autres objets peuvent aussi faire partie du matériel de la société : des pierres, des herbes, de petits balais, des bâtons de voyage, des sacs en raphia.

Les initiés parlent une langue secrète, incompréhensible pour les profanes.

Le représentant de la société, masqué et méconnaissable, pousse des cris spéciaux, imite des cris d'animaux, par exemple ceux de la panthère, l'animal le plus dangereux de la forêt vierge. Seuls les initiés le comprennent et peuvent interpréter sa volonté.

Tambours et danses tiennent une large place dans les cérémonies de ces sociétés, comme, du reste, dans la vie de la tribu.

La société secrète réclame beaucoup de nourriture et de vin de palme de la part des candidats à l'initiation. Elle exige de ceux qu'elle condamne des chèvres, des porcs, des poules, des bananes. Elle pille souvent les habitants au profit des initiés qui font de plantureux repas.

Ceux qui veulent entrer dans la société secrète doivent subir une initiation qui, parfois, est assez longue et même dangereuse.

Essayons maintenant de pénétrer l'essence de ces associations et de voir quels sont leurs attributions et leur rôle.

¹ Nous avons mis entre guillemets les renseignements tels que les indigènes nous les ont donnés.

Elles se donnent un caractère surnaturel, surhumain. « On dit que le Myi (une de ces sociétés) est un esprit. Quand il descend sur la terre, dans l'enceinte qui lui est réservée, ses gens dansent pour lui. » « Celui qui déclare que la société est composée d'hommes et qu'il n'y a rien d'autre, doit mourir. » « Les gens ne devaient pas savoir qu'Ekongolo (une autre société) était un être humain ; on l'appelait « L'animal du ciel ». « Le Mouankoum est un des membres de la société secrète choisi par les autres et qui devient comme leur dieu. » C'est ainsi que ces sociétés baignent dans une atmosphère mystique, religieuse, au point qu'on a pu les considérer comme étant une forme organisée du culte païen.

Les sociétés secrètes inspirent une terreur sacrée : « Quand la société sort, tout le monde se cache dans la forêt. » « Tous tremblaient de peur dans leur maison quand ils entendaient la voix du Mouankoum qui passait. »

Un des caractères importants de ces sociétés, c'est qu'elles incarnent la vérité. « La vérité est dans ces sociétés. » « Si quelqu'un prend la société à témoin, cela signifie qu'il dit la vérité. » « Si un homme prend un engagement devant la société et ne le tient pas, il est puni pour parjure et doit donner des chèvres et de l'argent. » « La société jugera celui qui cache quelque chose ou nie, car elle voit toutes les mauvaises actions des hommes. »

L'initié fait une alliance avec la société, il « boit l'alliance », selon l'expression employée dans la langue indigène. Dès lors il est sous sa loi ; sa vie lui appartient, et il ne peut lui cacher la vérité. Dans la société du Mougou, le jour de l'initiation, une marque indélébile est faite sur la poitrine du néophyte, ce sont les « dents du Mougou » qui marque l'appartenance irrévocable de l'initié à l'association. « C'est ainsi, m'a dit un informateur, que les hommes lui confient toute leur vie. »

Les sociétés secrètes jouent le rôle de tribunal, de grand justicier. « Le Ngoua (l'une de ces sociétés) était comme un chef et un juge. Avant l'arrivée des Européens, il était le tribunal suprême qui réglait tous les conflits graves qui surgissaient dans le pays. Quand il avait rendu un jugement, personne ne pouvait s'y opposer. » Ces sociétés faisaient rembourser les dettes, punissaient le vol, le crime, l'adultère. Elles avaient le pouvoir de juger et de punir ceux qui étaient accusés d'avoir un démon.

Un autre rôle de ces sociétés était celui de protecteur. « Lorsque quelqu'un voulait faire protéger un objet, un jardin, une pirogue, une plantation, il arrachait un roseau qu'il plaçait sur cet objet. Personne n'osait y toucher. » « Ils placent leur « isango » à certains endroits, dans les jardins, près des arbres fruitiers, comme

une panthère ou un éléphant. » (« Isango » est le nom générique de ces sociétés dans la région de Douala.)

Des tribus faisaient alliance par le moyen des sociétés secrètes qui devenaient l'arbitre des conflits qui surgissaient entre elles. « C'est par le moyen du Ngoua que les villages de la région faisaient alliance. » « Quand deux tribus étaient en guerre et qu'elles désiraient faire la paix, elles apportaient le Ngoua et le posaient par terre. Chaque tribu l'enjambait neuf fois. » Les promesses réciproques étaient faites sous le sceau de la société qui devait frapper les parjures. Ces sociétés jouaient ainsi un rôle politique.

La société secrète est un ensemble mystérieux, fait de l'alliance d'hommes et de forces occultes, sacré, effrayant, qui domine la vie de la tribu et de l'individu. Les hommes y jouent sans doute un rôle, mais limité ; ils en sont les instruments. Son autorité et sa puissance indiscutées lui viennent du caractère surnaturel qu'il revêt.

Ce sont les hommes libres de la tribu qui font partie de ces sociétés. Les femmes, les esclaves et les étrangers en sont généralement exclus. Les femmes et les esclaves ont aussi quelques sociétés fermées, mais qui ne jouent pas le rôle politique et social de celles des hommes libres, citoyens de la tribu.

Ces sociétés secrètes jouent donc un rôle social et politique important quand elles peuvent agir en toute liberté. Elles assurent dans une certaine mesure la conservation de la tribu en faisant respecter les lois établies et l'autorité des chefs et des anciens. Elles maintiennent l'ordre public en frappant les auteurs de troubles. Elles garantissent une certaine morale, indispensable à la paix de la communauté, en punissant le vol, la tromperie, le crime, l'adultère et d'autres délits. Elles sont un moyen d'alliance entre les tribus.

Mais ces sociétés dominent par la terreur et annihilent la liberté et la responsabilité morale des individus. Elles ont contribué à former la mentalité collective que nous trouvons dans la plupart des tribus de l'ouest africain. Et cela n'a pas qu'un intérêt ethnologique. Il est bon que le Blanc qui entre en contact avec l'indigène le sache, car il est surpris par son manque de morale la plupart du temps. Le mensonge, le vol, la duplicité et d'autres défauts semblent parfaitement naturels à beaucoup d'indigènes. Ne nous en étonnons pas trop, car l'honnêteté, la vérité, la droiture que l'on trouve encore trop rarement chez le Blanc lui-même, christianisé et civilisé, n'apparaissent pas au Noir comme des vertus privées mais comme des forces qui le dépassent et le dominent. C'est un des aspects de la mentalité païenne.

Summary.

Secret societies have always played an important part in West Africa and are still to be found there at the present day. Being little known, they are only mentioned with apprehension. The very fact of their secrecy makes it rather difficult to investigate about them or to describe them.

These societies are numerous; they have different names, are organized in different ways and serve different purposes. Nevertheless, they have certain features in common.

Their general characteristics are the following: the secrecy surrounding them is the chief condition for their existence as well as for their influential power and authority. They own special houses where their members meet and where their ritual attributes,— such as masks, costumes, statues, etc.,—are hidden. The initiated members frequently speak a special language which they have to learn. The candidates must submit to an initiation-test which is often long and even dangerous.

In general, these secret societies are of a mystical-religious character and inspire sacred terror. They propagate truth and act as courts of justice; they settle all major conflicts between native tribes, creating thereby a connecting link between them.

As long as they could act freely, these societies played an important social and political part. By upholding the observation of laws and by strengthening the authority of Chiefs and Elders, they were able to safeguard—to a certain extent—the conservation of the individual tribes. By means of punishing theft, murder, adultery, and by collecting debts, they succeeded in maintaining a certain moral standard, indispensable for peaceful conditions in the tribal community.

Their domination by terror and annihilation of all individual liberty and responsibility has, however, produced a kind of collective mentality, found among most of the West-African tribes. White people are often surprised at the moral instability of the natives. Lying, stealing, dishonesty, and other delinquencies appear to most of them quite natural, whereas honesty, truthfulness, frankness—qualities rarely to be found even among the civilized white race—are, in the negro's mind, not human virtues but higher powers which direct and dominate him.

Zusammenfassung.

In Westafrika spielten die Geheimbünde von jeher eine wichtige Rolle, und sie haben sich dort bis heute erhalten. Man spricht von ihnen mit einem gewissen Unbehagen, denn sie sind nur wenig bekannt. Trotz ihrer Bedeutung ist es ziemlich schwer, sie zu ergründen und zu beschreiben, denn sie sind eben geheim.

Diese Geheimbünde sind zahlreich; sie tragen verschiedene Namen und können verschieden organisiert sein und verschiedene Ziele haben, weisen aber trotzdem gewisse gemeinsame Züge auf.

Als gemeinsame Merkmale können folgende hervorgehoben werden: Das Geheimnis, das sie umgibt, ist die erste Bedingung für ihr Bestehen, ihre Macht und ihr Ansehen. Diese Gesellschaften besitzen eigene Häuser, wo sie sich versammeln und ihre Kultgegenstände, wie Masken, Gewänder, Statuen usw., aufbewahren. Oft sprechen die Eingeweihten eine eigene Sprache, die sie besonders lernen müssen. Der Neuling unterzieht sich einer Initiation, die oft ziemlich lang und sogar gefährlich ist.

Meist haben die Geheimbünde mystisch-religiösen Charakter, und sie flößen einen heiligen Schrecken ein. Sie verkörpern die Wahrheit und üben die Gerichtsbarkeit aus, entscheiden in schweren Streitigkeiten zwischen den Stämmen und werden dadurch zum Bindeglied unter diesen.

Sie spielten in sozialer und politischer Hinsicht eine wichtige Rolle, solange sie frei handeln konnten. Sie trugen zur Erhaltung des Stammes bei, indem sie die Beachtung der Gesetze überwachten und die Autorität der Häuptlinge und Aeltesten unterstützten. Sie bestraften Diebstahl, Verbrechen, Ehebruch, trieben Schulden ein und sicherten dadurch eine gewisse Sittlichkeit, die Bedingung für den innern Frieden des Stammes ist.

Sie üben aber eine Schreckensherrschaft aus und machen die Freiheit und Mitverantwortung des Einzelnen zunichte. Dies führte zu der kollektivistischen Gesinnung, die wir bei den meisten westafrikanischen Stämmen finden. Die Weißen sind oft überrascht von der moralischen Haltlosigkeit der Eingeborenen. Für viele von diesen aber sind Lüge, Diebstahl, Unehrllichkeit und andere Fehler ganz natürlich. Dies darf nicht zu sehr erstaunen, denn Ehrlichkeit, Wahrhaftigkeit, Unaufrichtigkeit — Eigenschaften, die man sogar bei den christlichen und zivilisierten Weißen noch allzu selten findet — sind für den Schwarzen nicht menschliche Tugenden, sondern Gewalten, die stärker sind als er, und die ihn beherrschen.
